



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-61060>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-61060**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Boulogne Billancourt

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Gestion des établissements d'accueil de petite enfance "La Ferme", "Le Cours Seguin" et "Gallieni Bellevue" de la ville de Boulogne Billancourt.

Description : Gestion des établissements d'accueil de petite enfance "La Ferme", "Le Cours Seguin" et "Gallieni Bellevue" de la ville de Boulogne Billancourt. Description des prestations : Le délégataire assurera la gestion de l'établissement conformément à la réglementation en vigueur, notamment aux articles L. 2324-1 et suivants du code de la santé publique. Le délégataire s'engagera à respecter toutes les normes en vigueur (hygiène, sécurité, restauration, etc.). Le prestataire gèrera l'encadrement du personnel et organisera l'accueil et les admissions, après avis du médecin. Les places seront attribuées via la commission municipale d'admission. Le gestionnaire rédigera un projet d'établissement (article R.2324-29 du code de la santé publique) et un règlement de fonctionnement (article R.2324-30 du code de la santé publique). Il devra s'assurer que tout le matériel utilisé est conforme aux normes en vigueur pour des enfants de moins de 4 ans (mobilier et matériel pédagogique). Il s'engagera sur la date de reprise en gestion fixée au 11/08/2025 et précisera les horaires d'ouverture qui devront couvrir l'amplitude de 8h à 18h30. L'établissement proposera un accueil collectif pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Le gestionnaire proposera un accueil d'urgence. Les périodes de fermeture de l'établissement devront être en adéquation avec le calendrier édité par les services de la Ville pour les structures municipales. Le gestionnaire assurera le suivi des structures, effectuera tous les travaux nécessaires à l'entretien ménager et à la conservation des locaux, des aires de jeux et des jardins attenants. Le gestionnaire devra souscrire auprès d'une compagnie d'assurances, notoirement solvable, une assurance responsabilité civile couvrant les responsabilités de toutes natures nées de la présente convention. Il devra aussi souscrire une assurance contre le vol et fournir une attestation sur la couverture de ces risques.

Identifiant de la procédure : 095bbd69-2377-4308-ad9d-2b5efec6c5b0

Principales caractéristiques de la procédure : Information relative à la profession : la prestation est réservée à une profession déterminée (Article R.232434 du code de la santé publique)

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Boulogne Billancourt

Code postal : 92100

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires : Informations complémentaires : Un règlement intérieur et un projet d'établissement devront être élaborés, conformément au décret no2007-27 du 20/02/2007 et no 2010-613 du 7/06/2010. Le règlement intérieur devra être validé par la CAF puis transmis aux familles et affiché dans l'établissement. La concession de service se caractérise par les principaux éléments suivants : - exploitation par le délégataire à ses risques et périls du service public de l'établissement ; perception par le délégataire des recettes auprès des usagers du service dans la limite du barème CAF ; perception par le délégataire des subventions de fonctionnement auprès des divers financeurs ; perception par le délégataire d'une participation de la Ville pour contrainte de service public fixée pour chaque année du contrat ; obligation pour le délégataire de renouveler les équipements et les matériels, de produire des rapports annuels permettant le contrôle de l'exécution du service et d'entretenir et maintenir les installations et ouvrages.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 16,700,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

Paiement d'impôts et taxes :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Délégation de service par voie d'affermage pour l'exploitation de la crèche Gallieni Bellevue

Description : La présente délégation de service a pour objet la gestion de l'établissement "Gallieni Bellevue" sis au 186-188 rue Gallieni à Boulogne Billancourt. L'établissement est composé de trois sections de 20 berceaux chacune.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 186-188 rue Gallieni

Ville : Boulogne Billancourt

Code postal : 92100

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/08/2025

Date de fin : 10/08/2030

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,700,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Bilans, comptes de résultats détaillés et annexes des trois derniers exercices clos, certifiés par un commissaire aux comptes et accompagnés du rapport général, concernant le domaine d'activité, objet de la concession de service pour laquelle les entreprises s'engagent. - Formulaire DC2 (à jour de la réforme du code de la commande publique) ou déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois dernières années (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>) - Formulaire DC2 ou déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la délégation sur les trois dernières années. - Tous documents de présentation générale du candidat.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Le candidat produira un mémoire explicitant sa candidature comprenant : - Une note de motivation sur les conditions dans lesquelles le candidat entend mener à bien l'ensemble de l'activité déléguée, en particulier les moyens matériels et humains dont il dispose pour assurer la gestion et la continuité du service public, objet de la présente délégation. - Références de moins de 3 ans pour la gestion d'établissements d'accueil de la petite enfance (3 mois à 4 ans).

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Liste et description succincte des conditions : La lettre de candidature : - Formulaire DC1 ou équivalent à jour de la réforme du code de la commande publique (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>) - Le cas échéant les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager - SI LE DC1 N'EST PAS UTILISE : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 31231 à 11 du code de la commande publique et le cas échéant la preuve qu'il bénéficie d'un plan de redressement ; que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes exigées, en application des articles L. 312318 et L. 312319 du code susvisé et dans les conditions fixées aux articles R. 31231 à R. 31235 du code susvisé, sont exacts. - Le cas échéant, copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (article L.31233 du code de la commande publique). - Le cas échéant, pour les entreprises créées au cours de l'année de lancement de la procédure : copie du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises ou de toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Le candidat produit les documents suivants : - le numéro unique d'identification ou pour les opérateurs étranger un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion mentionné à l'article L31233 du CCP ; - les attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle couvrant les responsabilités de toutes natures nées de la présente convention ; - L'attestation sociale / de vigilance délivrée par l'URSSAF ; - L'attestation de régularité de la situation fiscale.

5.1.10 Critères d'attribution**Critère :**

Type : Qualité

Description : L'attribution se fera suivant les critères énoncés dans les documents de la délégation de service public.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 24/06/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Boulogne Billancourt

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service par voie d'affermage pour l'exploitation de la crèche collective "La Ferme"

Description : La présente délégation a pour objet la gestion de l'établissement "La Ferme" sis au 3 rue La Ferme à Boulogne Billancourt. La capacité d'accueil est actuellement fixée à 60 berceaux.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 3 rue de La Ferme

Ville : Boulogne Billancourt

Code postal : 92100

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/08/2025

Date de fin : 10/08/2030

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Le candidat produira un mémoire explicitant sa candidature comprenant : - Une note de motivation sur les conditions dans lesquelles le candidat entend mener à bien l'ensemble de l'activité déléguée, en particulier les moyens matériels et humains dont il dispose pour assurer la gestion et la continuité du service public, objet de la présente délégation. - Références de moins de 3 ans pour la gestion d'établissements d'accueil de la petite enfance (3 mois à 4 ans)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Bilans, comptes de résultats détaillés et annexes des trois derniers exercices clos, certifiés par un commissaire aux comptes et accompagnés du rapport général, concernant le domaine d'activité, objet de la concession de service pour laquelle les entreprises s'engagent. - Formulaire DC2 (à jour de la réforme du code de la commande publique) ou déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois dernières années (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>) - Formulaire DC2 ou déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la délégation sur les trois dernières années. - Tous documents de présentation générale du candidat

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Liste et description succincte des conditions : La lettre de candidature - Formulaire DC1 ou équivalent à jour de la réforme du code de la commande publique(<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>) - Le cas échéant les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager - SI LE DC1 N'EST PAS UTILISE :

Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 31231 à 11 du code de la commande publique et le cas échéant la preuve qu'il bénéficie d'un plan de redressement, que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes exigées, en application des articles L. 312318 et L. 312319 du code susvisé et dans les conditions fixées aux articles R. 31231 à R. 31235 du code susvisé, sont exacts. - Le cas échéant, copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (article L.31233 du code de la commande publique). - Le cas échéant, pour les entreprises créées au cours de l'année de lancement de la procédure : copie du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises ou de toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Le candidat produit les documents suivants : - Le numéro unique d'identification ou pour les opérateurs étranger un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion mentionné à l'article L31233 du CCP ; - Les attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle couvrant les responsabilités de toutes natures nées de la présente convention ; - L'attestation sociale / de vigilance délivrée par l'URSSAF ; - L'attestation de régularité de la situation fiscale

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : L'attribution se fera suivant les critères énoncés dans les documents de la délégation de service public.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 24/06/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Boulogne Billancourt

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Délégation de service par voie d'affermage pour l'exploitation de la crèche collective et du multi accueil "Le Cours Seguin"

Description : La présente délégation de service a pour objet la gestion de l'établissement "Le Cours Seguin" sis au 13 cours de l'Île Séguin à Boulogne Billancourt. L'établissement est composé d'une crèche collective et d'un multi-accueil au sein du même bâtiment dont les capacités d'accueil sont respectivement de 60 et 20 berceaux.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 13 Cours de l'Île Seguin

Ville : Boulogne Billancourt

Code postal : 92100

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/08/2025

Date de fin : 10/08/2030

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 7,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Bilans, comptes de résultats détaillés et annexes des trois derniers exercices clos, certifiés par un commissaire aux comptes et accompagnés du rapport général, concernant le domaine d'activité, objet de la concession de service pour laquelle les entreprises s'engagent. - Formulaire DC2 (à jour de la réforme du code de la commande publique) ou déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois dernières années (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>) - Formulaire DC2 ou déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la délégation sur les trois dernières années. - Tous documents de présentation générale du candidat.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Le candidat produira un mémoire explicitant sa candidature comprenant : - Une note de motivation sur les conditions dans lesquelles le candidat entend mener à bien l'ensemble de l'activité déléguée, en particulier les moyens matériels et humains dont il dispose pour assurer la gestion et la continuité du service public, objet de la présente délégation. - Références de moins de 3 ans pour la gestion d'établissements d'accueil de la petite enfance (3 mois à 4 ans).

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Liste et description succincte des conditions : La lettre de candidature - Formulaire DC1 ou équivalent à jour de la réforme du code de la commande publique (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat>) - Le cas échéant les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager - SI LE DC1 N'EST PAS UTILISE : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 31231 à 11 du code de la commande publique et le cas échéant la preuve qu'il bénéficie d'un plan de redressement ; que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes exigées, en application des articles L. 312318 et L. 312319 du code susvisé et dans les conditions fixées aux articles R. 31231 à R. 31235 du code susvisé, sont exacts. - Le cas échéant, copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (article L.31233 du code de la commande publique). - Le cas échéant, pour les entreprises créées au cours de l'année de lancement de la procédure : Copie du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises ou de toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Le candidat produit les documents suivants : - Le numéro unique d'identification ou pour les opérateurs étranger un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion mentionné à l'article L31233 du CCP ; - Les attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle couvrant les responsabilités de toutes natures nées de la présente convention ; - L'attestation sociale / de vigilance délivrée par l'URSSAF ; - L'attestation de régularité de la situation fiscale.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : L'attribution se fera suivant les critères énoncés dans les documents de la délégation de service public.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 24/06/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Boulogne Billancourt

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4 boulevard de l'Hautil BP:30322 F

Ville : Cergy pontoise cedex

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.tacergyponoise@juradm.fr

Téléphone : +33 01 30 17 34 00

Télécopieur : +33 01 30 17 34 45

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Boulogne Billancourt

Numéro d'enregistrement : 21920012800011

Adresse postale : 26 avenue André MORIZET

Ville : Boulogne Billancourt

Code postal : 92100

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : Bal_marches_publics@mairieboulognebillancourt.fr

Téléphone : 01 55 18 43 16

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8ac4da68-0a89-4b2f-9634-a93a6eb2c4c0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/05/2024 à 15:02

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2024